

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Métiers de l'Agriculture Culture et élevage (niveau 3) RNCP25306 – Ministère de l'Agriculture

Public concerné, nombre,	Toute personne âgée de 15 ans à 30 ans intéressée par le domaine de l'agriculture
Prérequis, modalités et délai d'accès	Toute personne âgée de 15 ans sortie de 3 ^{ème} Toute personne de 16 à 30 ans (ou plus si situation de handicap) Possibilité d'entrées et sorties échelonnées
Présentation générale	Diplôme de niveau 3 dispensé par une formation sous statut d'apprenti permettant d'exercer dans toutes les entreprises agricoles ayant un support culture et élevage
Objectifs	Dans le secteur des productions animales, l'ouvrier assure des activités liées à la conduite d'un ou plusieurs élevages. Celles-ci concernent essentiellement l'alimentation, le suivi de la reproduction et de l'état sanitaire ainsi que les interventions qui s'y rapportent. En élevage laitier bovin, ovin et caprin, il est amené à réaliser la traite deux fois par jour. Il connaît le comportement des animaux et sait réagir en cas de nécessité. Il assure également des activités liées à la conduite de productions végétales en vue de l'alimentation du bétail. Il est en capacité d'utiliser les différents équipements nécessaires aux travaux de culture et de récolte des céréales et fourrages.
Contenu de la formation	<p>Capacités générales</p> <p>CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux CG2- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle CG3- Interagir avec son environnement social</p> <p>Compétences professionnelles</p> <p>CP4- Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage</p> <p>CP5- Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage Réaliser des travaux liés à l'alimentation de l'élevage</p> <p>CP6- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments</p> <p>CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux (MIP : Transformation et vente de produits animaux : Développement des circuits courts)</p>

<p>Modalités pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Supports pédagogiques (cours, vidéo, exercices écrits, pratiques professionnelles sur des exploitations, retour d'expérience) - Visites de structures et interventions de professionnels - Recherche documentaire - Travaux pratiques de mécanique en atelier
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître le fonctionnement des systèmes d'exploitation. - Réaliser les activités liées à la production étudiée et aux cultures associées à l'élevage. - Utiliser des équipements et matériels.
<p>Durée et dates</p>	<p>Durée en centre de formation : 13 semaines en centre de formation par année de formation Durée hebdomadaire : 35 heures Dates : de septembre à juin</p>
<p>Lieu(x)</p>	<p>Centre de Formation CFA - MFR du Périgord Noir -24590 SALIGNAC EYVIGUES</p>
<p>Coût par participant</p>	<p>Pour les apprentis : Formation à la charge de l'employeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité d'aides individuelles au permis de conduire - Hébergement et Restauration possible sur site Hébergement pension complète : 82 € par semaine Hébergement Demi-pension : 20 € par semaine Possibilité d'aides au repas et à l'hébergement par le Conseil Régional ou les OPCO - Autre frais à l'inscription : Frais de dossier à l'inscription = 35 euros Frais d'adhésion à l'association = 35 euros
<p>Responsable de l'action, Contact</p>	<p>DEBET Christine, responsable formation par apprentissage - 0760322624 Mail : christine.debet@mfr.asso.fr</p>
<p>Formateurs, animateurs et intervenants</p>	<p>Debet Christine, responsable de formation et pédagogique, accueil en face à face Birault Cécile : étude de cas Meyleu Quentin : modules professionnels</p>
<p>Suivi de l'action</p>	<p>Le temps de formation en présentiel est validé par un émargement régulier de chaque stagiaire (matin, après-midi) visé par le responsable de formation. Toute absence doit être impérativement justifiée, et doit rester exceptionnelle sauf cas de force majeure</p>
<p>Evaluation de l'action</p>	<p>La progression pédagogique est mesurée par les évaluations formatives (théorie, pratique) et les évaluations en entreprise régulières permettant aux apprentis de mesurer l'acquisition des compétences métier. Une évaluation à chaud est réalisée à l'issue de l'action de formation afin de mesurer l'indice de satisfaction de chaque apprenti sous forme de bilan écrit.</p>

	<p>Une évaluation à froid permet de mesurer concrètement l'impact de la formation dans le quotidien des tâches effectuées au sein de l'entreprise, et mesurer sa satisfaction vis-à-vis de l'OF par téléphone et/ou mails en respectant la trame du questionnaire.</p> <p>Pour valider le CAPA des CCF sont organisés au cours des deux années et une évaluation terminale a lieu en centre d'examen en fin de cycle.</p>
<p>Passerelles et débouchés possibles</p>	<p>Le CAP agricole est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Néanmoins la formation peut être complétée par un certificat de spécialisation ou une formation commerciale pour faire du conseil et de la vente dans une entreprise d'agrofouritures, jardinerie, grande distribution. Ceux qui ont un bon niveau scolaire peuvent préparer un bac pro du secteur.</p> <p>Exemple(s) de formation(s) possible(s) Bac pro Agroéquipement Bac pro Conduite de productions animales Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole BP Responsable d'entreprise agricole</p>